Arrêté du 27 avril 2000 portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale

NOR: ATEG0090250A

(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de l'aménagement du territoire et de t'environnement,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu l'arrêté du 4 mars 1993 portant création d'un comité d'hygiène et de sécurité local propre à l'administration centrale du ministère de l'environnement,

Vu l'arrêté du 21 juillet 1998 portant nomination au comité d'hygiène et de sécurité de l'administration centrale, Sur proposition du SNE-CFDT,

Arrête

Art. 1^{er}. - Est nommée pour représenter le personnel, en qualité de membre suppléant, au titre de la CFDT : Mme Zysberg (Claudine), en remplacement de Mme Vinouse. (Myriam).

Art. 2. - Le directeur général de l'administration et du développement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Fait à Paris, le 27 avril 2000.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'administration et du développement :
Le sous directeur des ressources
humaines,
M. DAVY